

Patrick BONNET
11, rue de la République
57380 Faulquemont

Faulquemont, le 18 mars 2018

A

Monsieur Bruno BIANCHIN
Maire
Hôtel de ville
57380 Faulquemont

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis plusieurs années, le Sydème, organisme de collecte de nos déchets, fait parler de lui par sa gestion quelque peu « nébuleuse et embrouillée » faite de maints dysfonctionnements.

Les articles de presse se sont multipliés depuis quelques mois, suite aux aveux du président de cette institution, à la décision du Tribunal administratif d'annuler le budget de 2016, au rapport de la Chambre régionale des comptes. Je n'ai pas manqué de faire valoir mon opinion et celui de nombreux contribuables dans cette même presse. Ce qui me valut d'ailleurs d'être, sans avoir été nommé, traité d' « *incompétent et de populiste* » lors du conseil municipal du 26 février 2018.

Pour justifier l'annulation du budget de l'année 2016 par le Tribunal administratif de Strasbourg, le président du Sydème avait eu pour explication : « *la mise en place de recettes fictives pour rendre le budget légal* ».

Monsieur le Maire, comme vous le savez, en matière de finances publiques, la notion d'insincérité est caractérisée par « *l'intention de fausser les grandes lignes de l'équilibre budgétaire* ». Dans son jugement, le Tribunal administratif de Strasbourg inscrivait ce qualificatif : **insincère**.

Le Sydème est administré par une assemblée délibérante qui prend toutes les décisions dont deux sont de voter le budget et de décider des investissements. Monsieur Victor Michel en est un membre important en sa qualité de 4^{ème} vice-président.

J'ai adressé un courrier au Préfet, à la Chambre Régionale des Comptes, à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, au Procureur de la République pour dénoncer cette mauvaise « plaisanterie ». J'ai obtenu leur réponse. Dans mes courriers, ainsi que je le fis auprès du Républicain-Lorrain, j'émettais le vœu d'une démission collective, évidente dans cette lamentable affaire qui démontre l'incompétence, la mauvaise foi et qui, de surcroît, conforte l'image lamentable et négative qu'ont les citoyens des élus, des politiques dont vous, mes colistiers, moi faisons partie.

Monsieur Victor Michel a participé à l'élaboration des budgets du Sydème, à leurs approbations. Monsieur Victor Michel, votre adjoint ayant délégation de la commission des affaires financières de la commune de Faulquemont, ne peut ignorer que l'équilibre des comptes ne pouvait se faire par des recettes fictives, donc illégales.

Au regard de ce comportement immoral, inadmissible, interdit, il nous paraît évident que monsieur Michel ne peut plus assurer la fonction de président de la commission des affaires financières de la commune de Faulquemont. Monsieur Victor Michel a perdu toute crédibilité pour continuer à assumer celle-ci.

Si nous voulons continuer être plausible, vous, moi, mes colistiers, les vôtres, aux yeux de nos concitoyens, je vous demanderai de bien vouloir accéder à ma requête, à celle de mes colistiers, à savoir : retirer la délégation à monsieur Victor Michel d'adjoint au maire, président de la commission des affaires financières de la commune de Faulquemont, et ce avant le vote du prochain budget.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations.

Patrick BONNET